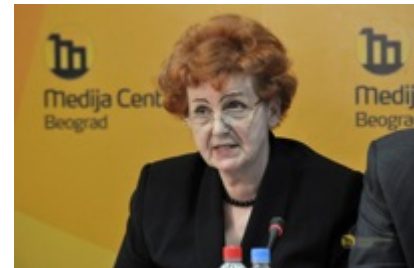

Kosovo: Les fantômes de la guerre

Description

Treize ans après la guerre du Kosovo, près de 1 800 personnes sont encore portées disparues. Au fil du temps, l'espoir de retrouver et d'identifier les corps s'amenuise. En cause : le manque de volonté de la Serbie et du Kosovo de faire toute la lumière sur ces disparitions tragiques.

En 2001, la Croix-Rouge Internationale répertoriait 3525 personnes disparues au Kosovo[1]. Si depuis cette date, nombre de corps ont été retrouvés, le sort de 1790 personnes, surtout des civils, reste encore à élucider. La majorité sont des Albanais du Kosovo, soit 1299 d'entre elles. Mais les autres communautés du Kosovo pleurent aussi 499 proches disparus, essentiellement des Serbes. Que sont devenus ces hommes et ces femmes ? Où sont-ils ? Sont-ils morts ? Comment ? Assassinés ? Par qui ? Pourquoi ? Toutes ces questions hantent leurs familles et leur rappellent cruellement le conflit qui opposa, entre 1998 et 1999, le groupe armé séparatiste albanais, UÇK, et les forces de police, militaires et paramilitaires serbes.



Les disparus, tragique anatomie de la guerre

Les dates et lieux des disparitions racontent les pages les plus sombres de la guerre[2]. Trois époques marquent cette tragédie. La première vague de disparitions remonte aux mois de mai à septembre 1998. Quelques mois auparavant, l'UÇK était parvenu à contrôler environ un quart du territoire du Kosovo. Le président serbe Slobodan Milošević lança à la fin du mois de mai une contre-offensive sur les bastions du groupe armé albanais dans le Centre et l'Ouest du Kosovo. Aujourd'hui encore, on n'a toujours pas retrouvé la trace de plus d'une centaine de personnes, majoritairement des Albanais mais aussi des Serbes, qui ont disparu dans ces régions à cette époque. La deuxième et plus grande vague de disparitions a eu lieu entre mars et juin 1999. Le conflit s'était alors internationalisé. Suite à l'échec de pourparlers entre les parties serbes et albanaises en février puis mars 1999, l'OTAN entra en guerre contre la République fédérale de Yougoslavie. Tandis que les bombes pleuvaient sur la Serbie, au Kosovo, les exactions des forces serbes sur les civils se multiplièrent dramatiquement. C'est alors qu'a disparu la majorité des 1299 Albanais du Kosovo encore recherchés par leurs familles. Les régions du sud et de l'ouest, limitrophes de l'Albanie où l'UÇK avait constitué sa base arrière, ont payé le plus lourd tribut en termes de morts et disparitions.

Début juin 1999, les accords de Kumanovo en Macédoine signent la fin de la guerre. Les troupes serbes se retirent pour laisser la place à celles de l'OTAN. La communauté serbe et d'autres minorités du Kosovo, comme les Roms et les Bosniaques jugés « pro-serbes », subissent de violentes représailles. Selon différentes ONG, entre 450 et 600 personnes, majoritairement serbes, ont disparu entre juin 1999 et la fin 2000. C'est le cas d'Andrija Tomanović, chirurgien serbe, kidnappé le 24 juin à la sortie de l'hôpital de Pristina où il travaillait depuis 36 ans. Sa femme Verica ne l'a plus jamais revu. Aujourd'hui présidente de l'Association des personnes kidnappées et disparues au Kosovo et Métochie [3] qui siège à Belgrade, elle ne décolère pas : « *Notre amertume est compréhensible. La plupart de nos proches ont disparu en période de paix ! Les forces internationales avaient l'obligation de les protéger et elles ne l'ont pas fait* »

. Ces disparitions ont en effet eu lieu alors que la Mission des Nations Unies pour le Kosovo (MINUK), dirigée par Bernard Kouchner, était chargée d'administrer le Kosovo. Les forces de l'OTAN, rebaptisées « Kosovo Force » ou KFOR, devaient elles le sécuriser...

Où sont-ils ?

Aujourd'hui, la principale institution chargée d'élucider le sort des personnes portées disparues est le Département de la Médecine légale (DML), lié au Ministère de la Justice kosovar et à la mission européenne d'État de droit, EULEX. Mais la juridiction du DML s'arrête aux frontières du Kosovo. Or, de nombreux disparus albanais seraient enterrés en Serbie. Dans ce pays, les recherches sont effectuées par le Bureau du procureur pour les crimes de guerre. Le « Groupe de Travail sur les disparus », présidé par la Croix-Rouge Internationale (CICR) depuis 2004, permet de réunir l'ensemble des acteurs impliqués : les représentants des autorités kosovares et serbes, ainsi que les premiers intéressés, les familles. C'est un lieu privilégié d'échanges et de demandes d'informations qui pourraient mener à la découverte de nouveaux corps.

Pour certaines des 1 790 personnes portées disparues, il reste une lueur d'espoir pour leurs familles de les retrouver. La poursuite du travail d'identification des corps à la morgue du Département de la Médecine légale devrait résoudre un certain nombre de cas. En 2012, le DML annonce 36 opérations d'exhumations. En Serbie, environ 300 Albanais seraient enfouis près de la ville de Raška, toute proche de la frontière kosovare. « *Il n'y a pas encore de fouilles, mais c'est une de nos priorités cette année* » explique Alan Robinson, co-directeur du département. Ces fouilles doivent être entreprises par la Serbie. Au Kosovo, des travaux d'exhumation se poursuivent dans les anciennes mines de Zhilivodë/Žilivoda^[4] où l'on espère trouver 26 Serbes disparus entre 1998 et 1999.

Garder les crimes sous terre

Mais selon Alan Robinson, il ne resterait plus beaucoup de charniers au Kosovo. Et d'année en année, le nombre de cas résolus diminue, au grand désespoir des familles. « *La principale raison à cette diminution, c'est l'absence de nouvelles informations données par les ex-parties au conflit* » explique Lina Milner, responsable à la Croix-Rouge Internationale de la Présidence du Groupe de Travail sur les disparus. Chaque partie préfère garder certains crimes enfouis. Les charniers et la moindre information permettant la localisation ou l'identification de corps deviennent l'objet de transactions, une monnaie d'échange pour que l'autre partie livre elle aussi quelques-uns de ses secrets. Au sein du Groupe de Travail, le CICR ne cesse de rappeler aux autorités qu'il s'agit d'une question humanitaire: les familles ont le droit de savoir... Si Belgrade a fait preuve d'une meilleure coopération ces dernières années, Pristina ne lâche rien.

Dans un rapport très documenté en 2009^[5], Amnesty International note, qu'à sa connaissance, aucun cas de disparition serbe n'a été résolu grâce au concours d'anciens membres de l'UÇK ou témoins albanais. Or 499 Serbes et personnes d'autres minorités sont encore portés disparus. L'absence d'informations concernant leur sort est affligeante. Le dernier rapport du Département de la Médecine légale le démontre^[6]. Il présente un tableau où les disparus sont rangés par catégories, en fonction de leur localisation ou destin présumés. Les personnes dont le sort reste mystérieux figurent dans la case « sans-catégorie ». « *Pour ces personnes, nous manquons d'informations précises, nous n'avons que des hypothèses* » explique A. Robinson. « *Certaines sont peut-être déjà à la morgue, d'autres enterrées dans les quelques 20 000 cimetières au Kosovo. Nous sommes également à la recherche de sites où elles auraient été enterrées de façon informelle ou clandestine...* ». Un tiers des disparus

albanais rentrent dans cette catégorie. Mais pour les Serbes et autres minorités, le pourcentage est consternant : de près de 90 %. Une véritable omerta continue de régner autour des crimes perpétrés par l'UÇK. Elle concerne également une centaine de cas d'Albanais. Lors de procès pour crimes de guerre contre d'anciennes figures du groupe armé, de nombreux témoins ont disparu ou sont morts de façon suspecte. Depuis plus d'une décennie, malgré la présence internationale au Kosovo, un système de protection de témoins efficace n'a toujours pas été mis en place. Or il pourrait indiscutablement aider à résoudre certains cas de disparus. De plus, les enquêtes menées par la MINUK puis EULEX sur les crimes de guerre ne prennent pas en compte les personnes enlevées et disparues après juin 1999. On était alors « en temps de paix »...

La piste albanaise

Pour retrouver certaines personnes, il reste une autre piste : l'Albanie. Dans un rapport remis au Conseil de l'Europe fin 2010^[7], le député suisse Dick Marty affirme que des centaines de prisonniers, majoritairement serbes mais aussi albanais du Kosovo, ont été déportés vers des centres de détention secrets de l'UÇK en Albanie en 1998 et 1999. Certains auraient été victimes de trafic d'organes. Dick Marty pointe la responsabilité du « groupe de la Drenica^[8] », issu des rangs de l'UÇK, et dont M. Hashim Thaçi, actuel Premier ministre du Kosovo, aurait été le chef. « *Ce rapport a contribué à la détresse de nos familles et confirmé nos soupçons que nos proches ont été les victimes de crimes odieux liés à des personnes qui occupent aujourd'hui les fonctions les plus élevées à Pristina !* » souligne Verica Tomanović. Le travail de Dick Marty a étayé les accusations formulées par Carla del Ponte, l'ancienne procureure du Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie, dans son ouvrage *La Traque, les criminels de guerre et moi* publié en 2008. Après quelques atermoiements, à l'été 2011, la mission européenne EULEX s'est enfin décidée à lancer une enquête. En janvier 2012, l'Albanie s'est déclarée prête signer un accord de coopération.

Une responsabilité occidentale

Dans leur souffrance et désarroi, les familles continuent à se tourner vers la communauté internationale. Bajram Qerkinaj, président de l'association des disparus de la région de Mitrovica et régulièrement observateur du Groupe de travail présidé par le CICR, reste incrédule : « *Comment avec toutes ces technologies utilisées pendant la guerre, toutes ces forces internationales présentes, on ne peut pas savoir ce qu'il s'est passé ?* » Les pays contingents de l'OTAN –la France, les États-Unis, l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne principalement– ont participé à la guerre. Plusieurs centaines de personnes ont disparu tandis qu'ils étaient chargés de sécuriser le Kosovo. À leur arrivée, leurs troupes ont enterré un certain nombre de cadavres. Le Département de la Médecine légale demande d'ailleurs à la KFOR de leur fournir les listes de ces sites, ainsi que des images aériennes de zones spécifiques. Il adresse aussi un message politique aux États membres de l'Union européenne : « *encourager activement Belgrade et Pristina d'accroître leurs efforts pour résoudre le sort des personnes disparues* ». Ne serait-ce pour soutenir les efforts de leur mission EULEX sur place ! « *Il est évident que l'Union et la Commission européennes peuvent avoir une influence* » estime Sian Jones, spécialiste des Balkans à Amnesty International. « *Mais cela prend du temps* ». Les négociations entre Belgrade et Pristina, menée sous l'égide de l'Union européenne, pourraient être l'occasion de pousser les deux parties à s'engager formellement sur la question des disparus. Mais pour l'instant, il n'en a rien été... Les États-Unis ont également tenté d'influencer les autorités kosovares à collaborer. Mais Pristina s'est refermée comme une huître suite au retentissant rapport de Dick Marty.

« *Vous ne pouvez pas imaginer la douleur d'attendre, depuis 13 ans, un coup de fil qui vous donne des nouvelles de votre proche disparu...* »

souffle Verica Tomanovi?. Sur le terrain, le Département de la Médecine légale poursuit son travail sensible et minutieux. Son mandat inclut également la formation technique des équipes kosovares, en prévision du départ de la mission européenne. EULEX ne restera pas indéfiniment au Kosovo... Au mois de juin, l'Union européenne doit d'ailleurs détailler ses nouveaux contours. Pour Sian Jones d'Amnesty International, il est encore trop tôt pour transférer un certain nombre de compétences aux équipes locales, notamment en ce qui concerne le travail sur les crimes de guerre. Alan Robinson estime également que la relève n'est pas encore prête dans son département. Les fantômes du Kosovo continueront longtemps d'errer avant de trouver une digne sépulture.

Notes :

[1] Un premier décompte d'après-guerre comprenait initialement 6029 personnes déclarées disparues par leurs familles. De nombreuses personnes sont réapparues vivantes ou ont été retrouvées dans les prisons serbes.

[2] Jusqu'à l'apparition de l'UÇK en 1996, la revendication séparatiste des Albanais du Kosovo s'inscrivait dans une stratégie non-violente, menée par Ibrahim Rugova, qui deviendra le premier président du Kosovo. Le contentieux territorial entre la majorité albanaise et les autorités serbes s'est cristallisé en 1989, lorsque Slobodan Miloševi?, président de la Serbie, a supprimé le statut d'autonomie du Kosovo.

[3] « Kosovo et Métochie », à l'époque yougoslave, c'est ainsi qu'était désignée la région en tant que province autonome de la Serbie. La Métochie est une région de l'Ouest du Kosovo. « Metohija » signifie en serbe « dépendance des monastères », en référence aux monastères serbes orthodoxes anciens de la région.

[4] Les localités au Kosovo sont d'abord désignées par leur appellation albanaise, puis serbe.

[5] Cf. <https://www.amnesty.org/en/documents/EUR70/007/2009/en/>

[6] Rapport accessible sur la page d'accueil du Département de la Médecine légale : <http://www.eulex-kosovo.eu/en/news/000330.php>

[7] Rapport disponible sur le site du Conseil de l'Europe :

<http://assembly.coe.int/ASP/APFeaturesManager/defaultArtSiteVoir.asp?ID=964>

[8] La Drenica est une région au centre du Kosovo où l'UÇK apparut officiellement en 1996.

* Lucile MARBEAU est journaliste indépendante

Photographie : Verica Tomanovi? (source « Medija centar Beograd »)



[Retour en haut de page](#)

date créée

15/03/2012

Champs de Méta

Auteur-article : Lucile MARBEAU*